



CONVOCATION

Date : 14 octobre 2022
Affichée le : 14 octobre 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 30
Votants : 33
Pouvoirs : 1
Absents : 2

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :
28 octobre 2022

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR

LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :
31 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt et un octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BRECH – M. Joël MOREAU – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Gaëlle DEMARS – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absent représenté

Mme Agnès TELLIER Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LEBREC'H

Absents

M. François RAMPON
Mme Virginie GRANTE

Secrétaire de séance : M. Julien DOLFI

Délibération : n° 2022-10-15

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION EPHEMER'ID.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération du 16 décembre 2021 validant l'octroi de subventions auprès des diverses associations locales pour l'année 2022.

Considérant que l'association Ephermer'Id qui a pour objet de promouvoir la culture cinématographique et musicale au niveau local, a sollicité l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 400 € pour l'organisation du 20^{ème} édition du festival du court métrage au Cinéma Le Conti les 23, 24 et 25 septembre dernier.

Considérant qu'au regard de l'investissement local de cette association, de son dynamisme et de l'importance du rôle du cinéma Conti d'une part pour la culture et d'autre part pour le centre-ville.

Après avis de la Commission des Finances en date du 11 octobre 2022.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 30 voix pour,

- **décide** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 400€ à l'association Ephermer'Id.

Pour extrait certifié conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20221021-2022-10-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2022

Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI